

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2007)
Heft: 209-210

Artikel: Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 10, Du côté des républicains en Vendée
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du côté des républicains en Vendée

Après l'étude des Suisses entraînés dans la virée de Galerne, il convient d'aborder ceux – encore moins connus – qui ralliés à la République lui restèrent fidèles, comme nous le raconte ici l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare dans cette chronique qu'il anime pour nous en partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison.

Aspirés par la Révolution

Nous avons vu qu'en attendant que le nouveau régime issu de la Révolution française se dote de nouvelles structures sécuritaires, les Suisses ont pu éviter à la France le plongeon dans l'anarchie en maintenant l'État de droit¹. Ils ont fermement accompagné la transition vers la monarchie constitutionnelle, quand ils n'ont pas directement alimenté les premières formations de la Garde nationale tout en lui apportant un minimum de professionnalisme. Joseph de Diesbach-Torny explique dans un récit que le régiment de Diesbach en juillet 1789 « séjourna deux jours à Sèvres, ce qui lui fut très funeste, car on profita de ce moment-là pour débaucher une centaine de soldats qui désertèrent. Quand on les réclama à M. de La Fayette, il répondit qu'une armée se recrutait aux dépens de l'autre. »² Selon un état nominatif, 116 hommes du régiment de Diesbach « ont quitté les drapeaux pour se joindre à la milice nationale de Paris du 14 au 25 juillet 1789. »³ Dans le journal de marche du régiment de Salis-Samade, Bachmann présente joliment les 113 désertions sous la forme de « l'enlèvement » de « ces hommes dont sa Majesté fit une cession au marquis de la Fayette pour composer la milice parisienne. »⁴ Le 23 juillet 1789, l'officier grison Johann-Gaudenz von Salis-Seewis, dans une lettre écrite à Pontoise, pense qu'« environ 300 hommes de nos régiments suisses ont abandonné nos drapeaux, et sont enrôlés et retenus à la nouvelle milice

nationale de Paris. »⁵ Suite à la mini révolte de quelques centaines de Gardes suisses, le 14 août, il y a eu 348 congés absolus de délivrés⁶, afin de régulariser la situation de ces Gardes partis s'engager dans les milices nationales. Sans aller forcément jusqu'à se fondre dans la garde nationale, les Suisses ont puissamment contribué à la fonder. Trois ans plus tard, environ 4 000 Suisses licenciés en septembre-octobre 1792 entrent dans les armées françaises.

Quant aux anciens Gardes suisses, tous n'ont pas déserté en masse les rangs républicains. Encore moins connus que les Gardes suisses « vendéens » sont leurs camarades restés fidèles à la République. À combien de combats fratricides a-t-on assisté durant cette terrible époque, nul ne le saura jamais⁷. Même faits prisonniers par les Vendéens, les ci-devant Gardes suisses ne se mettaient pas automatiquement à leur service. Poirier de Beauvais raconte une anecdote révélatrice à ce sujet. Début novembre 1793, après le passage de la Loire à Ernée, un ancien Garde suisse est fait prisonnier par les royalistes : « Comme ils nous rendaient de bons services, nous avions toujours soin de les épargner »⁸. Son fidèle Suisse Imhof « l'interrogea en allemand, il se trouva qu'il était suisse comme lui, et je crois, non loin de son canton ». Poirier le prit à son service mais l'homme déserta trois jours plus tard et rejoignit les troupes de la République. Ce n'est pas un cas isolé. Une trentaine d'anciens Gardes suisses ayant transité par la Légion germanique servaient encore dans le

22^e régiment d'infanterie légère à l'armée de l'Ouest en 1795, dont huit Français, deux Allemands, trois Soleurois, quatre Bernois, trois Grisons, deux Jurassiens, un Neuchâtelois, un Valaisan, un Fribourgeois né à Versailles⁹. On relève dans un autre état portant sur les « hommes qui ont servi dans les régiments suisses » 34 noms « de vieux militaires qui servent dignement la patrie »¹⁰. Parmi eux quatre Allemands, quatre Français, six Fribourgeois, quatre Soleurois, trois Bernois, trois Valaisans, un Lucernois, un Schwytzois, un Jurassien, un Zurichois. Ainsi y avait-il en Vendée vers 1795, plus de Suisses parmi les « Bleus » que parmi les « Blancs ».



M. de La Fayette

1 Voir à ce sujet : « Histoire. Ces Suisses qui ont créé la France » (V) : « Les Suisses en Révolution française » (1ère partie) in Suisse/Swiss Magazine, no 199-200, mars-avril 2006, p. 16-19.
 2 Sur J. de Diesbach-Torny (1772-1838), militaire devenu par la suite magistrat, voir sa Biographie rétrospective dans Joseph de DIESBACH-TORNY, « Les dernières années du régiment de Diesbach (1789-1792) », retranscrit par Max de DIESBACH pour les Nouvelles Etrennes Fribourgeoises de 1891, Fribourg, p. 18.
 3 DAT, Vincennes, YA 373 et Ya 292.
 4 Landesbibliothek Glarus N 4: « Histoire du régiment suisse de vieux Stuppa, tirée de l'histoire militaire des Suisses au service de France par Mr. le baron de Zurlauben avec supplément et continuation ». Abschrift von General F.-N. von Bachmann von Näfels, 1792, fol. 114-115.
 5 Archiv. v. Salis-Seewis, Schloss Bothmar, Malans, fol. 142.
 6 Aargauische Kantonsbibliothek Aarau, Fonds Zurlaubiana 91-610.
 7 Voir notre article : « Les Suisses dans les guerres de Vendée ». Annales Historiques de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Presses universitaires de Rennes. Tome 101, no 4, 1994, p. 37-57.
 8 Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, publ. par la Comtesse de la Bouëre, Paris, Plon, 1893, XV, p. 169.
 9 DAT, XG 34.
 10 DAT, XG 37.
 11 Gabory, « Les Allemands dans les armées républicaines et royalistes pendant les guerres de Vendée » in Revue du Bas-Poitou, 1919, p. 25.
 12 DAT, GB 628, 2e série.
 13 DAT, B5/5. Voir aussi G. Six, Dictionnaire biographique des généraux, Paris 1934, t. II, 1934, p. 422.
 14 Lettres des 13 et 22 juin 1793 aux représentants du peuple à Niort. B.M. de Nantes, fonds Dugast-Matifeux, vol. 5, fol. 19 et 147.
 15 Ibid., fol. 86.

Des spécialistes en répression

Durant le XVIII^e siècle, les Suisses étaient de plus en plus apparus comme destinés à la répression. Depuis la guerre de Sept ans, les Suisses n'avaient plus été appelés à combattre un ennemi extérieur sur un champ de batailles. Ainsi aucun régiment suisse n'avait été engagé lors de la guerre d'Amérique puis dans celle déclarée le 20 avril 1792. Les soldats qui étaient alors restés en France à l'automne 1792, surent faire profiter de leur expérience en la matière, selon les circonstances, les différents camps en présence. C'est ainsi que, selon Émile Gabory : « À Nantes, aux sombres jours de Carrier, ce sont d'anciens soldats de la Légion germanique, non déserteurs, qui accomplissent surtout la corvée des fusillades »¹¹. Pour bon nombre de Suisses l'entrée dans l'armée républicaine entraîna un avancement rapide qu'ils n'avaient aucune chance de trouver ailleurs. Citons l'exemple du Valaisan Pierre-

Emmanuel de Rivaz (1745-1833), ancien officier au régiment de Courten en but à l'hostilité des élites haut-valaisannes, qui se vit confier par les Jacobins arrivés au pouvoir le 2 juin 1793, la correspondance secrète avec les généraux. Lorsque Lyon se révolta, le général de Rivaz prit position sur la rive droite de la Saône et préconisa de réduire la ville par le blocus et la famine. Après un premier échec à Grézieux face au général lyonnais Précý, fin stratège, Rivaz s'empara à l'aube du 14 septembre de cette bourgade en surprenant les Lyonnais en train de fourrager. Il s'empara de leurs faisceaux et les poursuivit jusqu'à Francheville, prenant 500 fusils, 10 voitures, leurs attelages, sans autre perte qu'un caisson détruit. La colonne de Rivaz devint la cheville ouvrière de toutes les opérations. Lors des différents assauts, les pertes en vies humaines furent considérables. Les Lyonnais ne lâchaient que progressivement pied. Lors de l'assaut général du 29 septembre, après s'être emparé du village de Sainte-Foy, Rivaz poursuivit les défenseurs jusque dans le quartier de Saint-Irénée mais fut repoussé. Toutefois, la ville affamée capitula le 8 octobre. Les royalistes qui quittaient la ville furent taillés en pièces par les escadrons de Rivaz. Au lendemain de la victoire, tous les chefs de brigades qui avaient pris part au siège furent promus généraux de division. Cependant Rivaz préféra déclinier ce dangereux honneur. Rivaz lui-même avait été chargé de mettre aux arrêts Kellermann. Prudents, les Suisses surent en général (même de brigade) tirer leur épingle du jeu.

De Sandoz...

Il se trouva des Suisses à tous les échelons de l'armée républicaine chargés de réprimer l'insurrection de la Vendée. Ainsi est-il souvent question du « Suisse Sandoz », natif du Locle dans la Principauté de Neuchâtel. Né le 1^{er} avril 1756, Claude-François Sandoz entré comme cadet au régiment suisse de Castella, dans la compagnie de Sandoz, devient, le 4 juillet 1784, lieutenant dans la compagnie de Fridolin-Joseph Freuller. Tout comme son compatriote Amey, il avait pris part en août 1790 à ce qu'il nomme « la campagne de la malheureuse affaire de Nancy ». Comme il le précise lui-même dans un « mémoire pour obtenir une place dans un régi-



Claude-François Sandoz

ment de troupes de ligne », adressé à son compatriote Pache, ministre de la guerre « à l'époque de son licenciement (15 septembre 1792), de premier lieutenant qu'il était, il s'est trouvé capitaine en pied et la croix du mérite allait être accordée pour son ancienneté de service »¹². Grâce notamment au soutien du ministre des Contributions, le Genevois Étienne Clavière, il fut d'abord lieutenant-colonel en 1^{er} des Arquebusiers de la Légion germanique, le 22 septembre 1792, puis adjudant-général, chef de brigade de l'armée des côtes de la Rochelle, le 27 avril 1793¹³. Celui qui se vantera successivement « de purger tout le pays qui avoisine des brigands qui l'infestent » et de donner la « chasse » aux « catholiques en sabots »¹⁴ se serait enfui à la bataille de Luçon, le 28 juin 1793. Accusé d'incapacité et soupçonné comme beaucoup à cette époque de trahison, Sandoz est destitué le 3 juillet puis traduit devant le tribunal révolutionnaire, le 28 juillet 1793, suite à un décret de la Convention du 9 juillet. Il fut acquitté car protégé par les Montagnards. Aimé de ses soldats, ceux-ci avaient refusé de reconnaître le général Tuncq venu prendre le commandement de l'armée de Luçon, lesquels avaient crié : « Vive Sandoz ! »¹⁵

à Meyer von Schauensee...

Si Sandoz appartient à une famille connue de la principauté de Neuchâtel, Jean-Baptiste-Maurus Ange Meyer von Schauensee (1768-1802) était issu d'une famille patri-



Les noyades de Nantes

cienne catholique de Lucerne¹⁶, canton comptant parmi les plus attachés à la monarchie française. Cet ancien sous-lieutenant dans la compagnie de Salis, de la Garde suisse en 1784, aide de camp de La Fayette à l'armée du Nord, puis adjudant à l'état-major général des Pyrénées orientales à Toulouse, le 1^{er} octobre 1792, sera adjudant-général, chef de bataillon le 24 novembre 1794, général de brigade à l'armée de l'Ouest le 5 octobre 1795¹⁷.

... en passant par Beysser

Rappelons également que Jean-Michel Beysser né à Ribeauvillé dans l'actuel Haut-Rhin le 4 novembre 1753 capitaine au service des Pays-Bas dans le régiment suisse de Meuron, aux ordres de la Compagnie des Indes Néerlandaises, de retour en France en 1788, fut général de brigade en 1793, « défendit Nantes avec énergie contre l'attaque mal combinée des Vendéens. Accusé de fédéralisme, il parvint à se disculper mais, battu à Montaigu par les paysans insurgés, ce bon vivant un peu rustre fut arrêté, transféré à Paris, comme traître, condamné à mort le 13 avril 1794 (24 germinal an II), et exécuté le même jour à Paris avec Dillon, Chaumette et les enragés »¹⁸.

... Dutruy¹⁹

Né le 20 novembre 1762 à Genève et originaire de Luins dans le Pays de Vaud, Jacques Dutruy (1762-1836) entre au service de France en 1778 et déserte du régiment de Vigier un certain 14 juillet 1789. Après un passage dans la Garde nationale, il fera une carrière fulgurante et nous le retrouvons général de brigade le 13 juin 1793, alors qu'il s'illustre en Vendée. Suspendu le 19 thermidor an II, il est

rapidement remis en activité. Parti des Sables [d'Olonnes] le général Dutruy parvient, les 22 et 23 novembre 1793 à reprendre La Roche-sur-Yon, Aizenay, le Poiré, Palluau, Legé et à mettre en déroute 7 000 à 8 000 paysans près de Challans, qu'il défend ensuite contre Charrette en juin 1794. Le 12 juillet 1794, il est nommé général de division. « Combien rares sont les généraux comme Haxo et Dutruy » écrit le tristement célèbre Louis-Marie Turreau de Linières. Et d'ajouter après Noirmoutier, dans une lettre du 14 nivôse an II : « Quand on me donnera de pareils coopérateurs, je réponds de faire une bonne besogne »²⁰. C'est dire l'efficacité lors des terribles expéditions des colonnes infernales du futur commandeur de la Légion d'honneur le 14 juin 1804 et baron Dutruy le 19 août 1809²¹. Il figure dans l'Almanach impérial pour l'année 1810. Il meurt le 27 avril 1836.

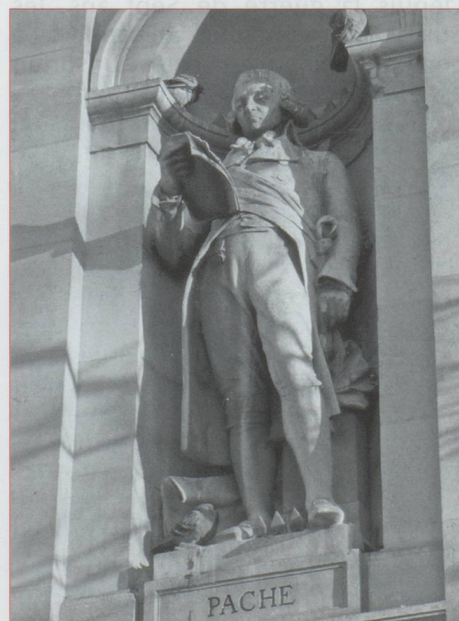
...et surtout Amey

Le Fribourgeois François-Pierre-Joseph Amey, né le 2 octobre 1768 à Sélestat en Alsace mais originaire d'Albeuve en Gruyère dans le canton de Fribourg, fils de François-Pierre Amey, chirurgien-major, était entré au service de France en 1783 comme simple cadet. Sous-lieutenant au régiment de Vigier depuis 1788, il reste au service de la France en 1792, et obtient dès lors un avancement assez rapide. Capitaine à la 1^{ère} compagnie à la Légion du Rhin, le 10 octobre 1792, il passe à la « Légion des côtes de La Rochelle ». Chef de bataillon en Vendée le 23 juin 1793, il devient général de brigade le 8 brumaire an II. Amey participe à la bataille de Dol, le 20 novembre 1793, mais du côté révolutionnaire. Il était venu au secours de Westermann et eut donc à combattre les quelques rescapés suisses du 10

août commandés encore par Keller²². Dans son ouvrage sur *Le Général Amey (1768-1850) ses origines et son destin*²³, Gérard Beaud-Chollet minimise le rôle d'Amey dans le « drame de la Vendée ».

Formé à la rude école de la répression lors de l'insurrection du régiment de Châteauvieux le 31 août 1790, Amey se retrouve dès 1793 en Vendée adjudant-général chef de bataillon. Il sert à l'armée des Côtes de La Rochelle sous Duhoux, puis Menou. Blessé en Vendée le 25 juin 1793, il avait été nommé provisoirement adjudant-général le 23 juin précédent, et fut confirmé dans son grade le 30 septembre 1793. Il sert sous Kléber et Marceau et est nommé général de brigade le 8 frimaire an II/28 novembre 1793. Il a deux chevaux tués sous lui à la bataille du Mans, le 12 décembre 1793. Début 1794, nous le retrouvons commandant la garnison de Mortagne sur Sèvre puis rapidement à la tête d'une des colonnes mobiles dites « colonnes infernales » du général Turreau où il eut immédiatement tout loisir d'exercer ses talents en traquant les « brigands » du Petit Bourg des Herbiers et d'Ardelay et entre Beaurepaire et La Gaubretière.

Le dimanche matin 2 février 1794, les 2 000 hommes du Général Amey quittent Les Herbiers en mettant le feu à la localité. Une seule maison sera épargnée, celle qui servait de Q.G. au général, place du Petit marché. Amey a pu écrire à Turreau le 34 février 1794 : « Avant mon départ des Herbiers, j'ai fait mettre le feu à la ville, conformément à ton ordre ; aucune maison n'a



Jean-Nicolas Pache

été épargnée. La municipalité a été obligée de me remettre la liste des habitants qui ont été avec les brigands et qui ont porté les armes contre nous ; je les fis conduire en prison. Chemin faisant, ils se sont révoltés contre la garde qui a fait feu dessus... ». Selon le rapport de l'officier de police Gannet : « À Montournais, aux Epesses et dans plusieurs autres lieux, Amey fait allumer des fours et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants. Nous lui avons fait les représentations convenables, il nous a répondu que c'était ainsi que la République voulait faire cuire son pain. D'abord on a condamné à ce genre de mort les femmes brigandes, et nous n'avons trop rien dit; mais aujourd'hui les cris de ces misérables ont tant diverti les soldats de Turreau qu'ils ont voulu continuer ces plaisirs. Les femmes des royalistes manquant, ils s'adressent aux épouses des vrais patriotes. Déjà, à notre connaissance, vingt-trois ont subi cet horrible supplice et elles n'étaient coupables que d'adorer la nation. La veuve Paccaud, dont le mari a été tué à Châtillon par les brigands lors de la dernière bataille, s'est vu, avec ses quatre petits enfants jeter dans un four. Nous avons voulu interposer notre autorité, les soldats nous ont menacés du même sort... »²⁴. Le 14 mars 1794, les représentants en mission Carpentry et Morel dénoncent le même comportement qui se reproduit à Montory et aux Epesses notamment²⁵. Amey aurait pu se vanter comme le général Westermann dans

un envoi au comité de salut public de n'avoir lui non plus aucun prisonnier à se reprocher. Il n'y a plus de Vendée, et quelques Suisses ont contribué à la destruction de l'armée catholique et royale aussi sûrement que d'autres ont tout entrepris pour la mettre en place. Amey, après avoir incendié Les Herbiers remet sa brigade sous le commandement du général Moulin et gagne Angers, puis reçoit le commandement de Saumur le 23 février 1794. Le 18 avril, sa colonne est attaquée et malmenée aux environs du château de Clisson en Boismé par les « brigands » de Marigny. Il évacue Boismé, Chanteloup et Bressuire et se replie à la Châtaigneraie. Amey fut suspendu de ses fonctions par la Convention le 3 septembre 1794 à la suite du rappel de Turreau, son supérieur hiérarchique²⁶, avec l'ordre de s'éloigner à 20 lieues des armées et des frontières. Employé ensuite à l'armée des Alpes puis à celle du Rhin il est présent à Saint-Cloud lors du 18 brumaire. Celui que l'on surnomma le « boucher de la Vendée » devient, dans une autre vie, baron sous l'Empire par décret impérial du 19 mars 1808 et reçoit une dotation de 4 000 francs de rente. Valeureux, il a à nouveau deux chevaux tués sous lui à Eylau le 8 février 1807. À l'armée d'Espagne en 1809-1810, il se distingue au siège de Gironne. En 1812, lors de la campagne de Russie, il commande une brigade (2ème Croate, 4ème Suisse) de la division Belliard, 2ème corps sous Oudinot et se distingue à Polotsk. Les 18-19 novembre 1812 il est blessé au passage de la Bérézina, où les Suisses se sacrifient en couvrant le passage et sont réduits à 300 hommes. Fait général de division pour sa conduite à la Bérézina le voilà grand officier de la Légion d'honneur, le 10 août 1813. Le 25 mars 1814, il est à la tête d'une des divisions de gardes nationales mobilisées qui, sous les ordres de Pacthod - originaire de Saint-Julien-en-Genevois - se font héroïquement hacher à La Fère-Champenoise le 25 mars 1814 après avoir soutenu pendant six heures un combat inégal. Accablé par des forces innombrables, dirigées par l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, Pacthod se vit forcé de se rendre avec ses troupes, dont plus de la moitié était hors de combat. Les deux souverains, témoins de cette défense héroïque, accueillirent le fer de lance de cette action d'éclat avec distinction sur le champ de bataille même. Peu rancunier, ou plutôt amnésique à ses



Le général Turreau

heures, Louis XVIII fait Amey chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, ce qui n'empêche pas le Franco-Fribourgeois de proclamer le rétablissement de l'Empire à Bourges durant les Cent-Jours. Mis à la retraite lors de la seconde Restauration le 9 septembre 1815, il est replacé en activité de juillet 1830 au 1er novembre 1833. Maire de Sélestat de 1820 à 1830 cela lui vaut l'ironique honneur de présenter les clés de sa ville à Charles X, lors de son voyage en Alsace en 1828. Il meurt à Strasbourg le 16 novembre 1850. Il est enterré au cimetière Sainte-Hélène de cette ville. Le 16 mars 1972, le Conseil municipal de la ville de Sélestat a donné son nom à l'une de ses nouvelles artères. La plaque porte l'inscription : « Boulevard François P-J Amey, 1768-1850 », ce que des gens de l'Ouest de la France ont considéré comme une grave erreur de la République et une insulte à la mémoire vendéenne dont les défenseurs demandent que soit effacé à jamais les « gloires de la République » le nom d'Amey qui figure sur la première colonne de l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris²⁷.

ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

À l'occasion de l'assemblée constitutive de la délégation suisse du Souvenir napoléonien, Alain-Jacques Czouz-Tornare donnera le lundi 31 janvier 2007 à 19 h 30 au château de Morges, une conférence intitulée : « Comment Napoléon Bonaparte recréa la Suisse en 1803 ».

16 DHBS IV, p. 747-748.

17 G. Six, Dictionnaire biographique des généraux... II, p. 192. Voir aussi DAT, YB 63, fol. 101.

18 Emile Gabory, les guerres de Vendée, 1912, réédition 1989, p. 1457.

19 Voir à ce sujet notre ouvrage, Les Vaudois de Napoléon, Cabédita, 2003.

20 DAT, B 5/8.

21 DAT, Dossier GB 178, 2e série.

22 Cf. Jacques Créteineau-Joly, Histoire de la Vendée militaire, Paris, 1840, t. I, chap. IX, p. 357.

23 Paru en 1991 aux Editions du Vanil Blanc, CH-1669 Albeuve.

24 Cité par Loindreau in Revue du Souvenir Vendéen, no 151, juillet 1985, p. 20.

25 Cf. François Kermina, M. de Charrette, Paris, 1993, p. 115.

26 Cf. Chassin, La Vendée patriote, III, p. 322, IV, p. 288 et 553.

12 DAT, GB 628, 2e série.

13 DAT, B5/5. Voir aussi G. Six, Dictionnaire biographique des généraux..., Paris 1934, t. II, 1934, p. 422.

14 Lettres des 13 et 22 juin 1793 aux représentants du peuple à Niort. B.M. de Nantes, fonds Dugast-Matifeux, vol. 5, fol. 19 et 147.

15 Ibid., fol. 86.